

M^e Pascale REGRETTIER, membre de la **SCP HADENGUE et Associés**, Avocats à la Cour de VERSAILLES, demeurant 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) **T. 01.39.24.88.46**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux.
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES - Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 À 9 H 30

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DU : Le TRESOR PUBLIC agissant par Madame la Responsable du POLE DE RECouvreMENT SPECIALISE DES YVELINES, dont les bureaux sont situés 12 rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78000), **CRÉANCIER REQUÉRANT**

Ayant pour avocat **M^e Pascale REGRETTIER**, membre de la **SCP HADENGUE et ASSOCIES**, Avocat du Barreau de VERSAILLES, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE

A MAUREPAS (78)

1^{er} LOT

Dans un ensemble immobilier situé

**8, rue de la Malmedonne
et 20 bis Avenue du Béarn
« Les Jardins d'Occitane »**

Cadastré Section AO n°585 lieudit « Avenue du Béarn » pour 67a et 79 ca,
Section AO n°586 lieudit « Avenue du Béarn » pour 20 a et 52 ca,

Le lot de copropriété n°119, consistant en **UNE MAISON DE VILLE de 5 pièces principales de 93,85 m²**, située dans le bâtiment ML07, au rez-de-chaussée, avec accès indépendant depuis l'avenue du Béarn et comprenant :

- au niveau inférieur : une entrée, une cuisine, un salon/séjour, une salle de douches avec WC, un débarras.
- à l'étage : un dégagement, 4 chambres, une salle de bains, un WC.

Jardin à jouissance privative avec terrasse.

Et les 107/10000^{èmes} des parties communes générales.

Le lot de copropriété n°234, consistant en **UN PARKING DOUBLE** dans le bâtiment S au sous-sol,

Et les 8/10000^{èmes} des parties communes générales.

LOUÉE

2^{ème} LOT

Dans un ensemble immobilier situé

**10-12 rue de la Malmedonne
et 4 ter avenue du Béarn
« Le Clos de Gavarnie »**

Cadastré Section AO n°587, lieudit « Av du Béarn », pour 87a et 96 ca,

Le lot de copropriété n°165 consistant en **UNE MAISON DE VILLE de 5 pièces principales de 92,25 m²**, dans le bâtiment ML05, au rez-de-chaussée, avec accès indépendant depuis la rue de Béarn, comprenant :

- au niveau inférieur : une entrée, une cuisine, un salon/séjour, une salle de douches avec WC,
- à l'étage : un dégagement, 4 chambres dont une à usage de dressing, une salle de bains, un WC.

Jardin à jouissance exclusive avec terrasse.

Et les 822/100000^{èmes} des parties communes.

Le lot de copropriété n°329, consistant en **UN PARKING EXTÉRIEUR PMR n°184** au rez-de-chaussée,

Et les 26/100000^{èmes} des parties communes.

LOUÉE

MISES à PRIX : 1^{er} lot : 110.000 € - 2^{ème} lot : 110.000 €

Une consignation préalable est obligatoire : 11.000 € par lot.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 15 juillet 2026 par l'avocat poursuivant soussigné, **M^e Pascale REGRETTIER**, Avocat poursuivant.

Renseignements : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et/ou au Cabinet de **Maître Pascale REGRETTIER**, membre de la **SCP HADENGUE & ASSOCIES**, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz : **T. : 01.39.24.88.46.**

LES VISITES SONT ORGANISÉES ET AURONT LIEU SUR PLACE LE :

LE 10 SEPTEMBRE 2026 DE 09H00 À 11H00 ET DE 11H30 À 13H30